

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

projet de *PLUi*

Communauté de communes de Lacq-Orthez.

Je soussigné(e) *ROSA Franch*, demeurant au n° ⁴⁸⁰ chemin de Tache à ORTHEZ, propriétaire de la propriété bâtie cadastrée section *E* parcelle n° 1298 demande que le zonage du *PLUi* soit modifié et que notre secteur soit reclassé en zone UC qui correspond l'occupation résidentielle existante.

Le classement en zone A de ce groupe d'habitation en continuité du quartier de l'école et de la salle communale est totalement incohérent et injustifié.

Le potentiel agronomique, biologique ou économique qui doit justifier le classement en zone agricole ne peut s'appliquer à ce secteur déjà urbanisé.

A Orthez le 20 Août 2025



à adresser

- par mail à enquete-publique-plui@cc-lacqorthez.fr ;
- via des registres papier disponibles aux accueils de la Communauté de communes à Mourenx et à Orthez, et dans les mairies de l'ensemble des communes du territoire aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- via un registre numérique ;
- par courrier avec la mention « Ne pas ouvrir », adressé à :
Monsieur le Président de la commission d'enquête, projet de PLUi
Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes BP73
64150 Mourenx